



Square Pierre Armand Thiébaud
45250 Briare
Tel 02 38 31 22 45
csc.services@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 24 JUIN 2021 à 19h00

Etaient présents :

Madame VILAIN Annick, Présidente

Membres de droit du C.A : M. BOUGUET, Maire de BRIARE MM. COURTILLAT Claude, GAUDICHON Eric, Conseillers Municipaux, , MADAME SIGNORET Edwidge, Adjointe,

Membres élus du C.A : Mmes BRUCY, COQUET, GRETKA, POULAIN, CHERTIER, BARANGER, ROUGNON-GLASSON MM. BOULLAND, COLAS, RAVETIER, VERGNE, BAR, BENCHIMOL, FOURNIER

Mme MACE, Présidente des ATELIERS EN SCENE, et Mme PEYRARD Sabine
Intervenante

Monsieur PINON Pascal, Président de la section AIKIDO

Monsieur VERGNE Christophe, Trésorier de la section BADMINTON

Madame TEXIER Annick Présidente de la section BRODERIE ART et Mme. PRUVOST LILIANE

Madame ETIENNE Michèle, Présidente de la BIBLIOTHEQUE et Madame THOMAS Geneviève,

Monsieur POPOFF Silvère, Président de la section « L'ORC DE BARBARIE »

Madame MIGNARD Jacqueline représentante du CLUB DES SENIORS

Madame CHERTIER Nelly, Présidente de la CONCORDIA et Mme BARANGER Hélène, membre du bureau

Monsieur MIGEON Christian Président de BRIARE GENEALOGIE et Madame MALET Geneviève.

Mme. BIAUNIER Véronique, Présidente de la section DANSE

Madame GRETKA Florence, Secrétaire de la section OENOLOGIE

Madame BOUCHARD Martine, Présidente de la section SPORT ET FORME

Madame MORINI Sylviane, Présidente de la section DESSIN-PEINTURE et Madame RAMOND Liliane, Trésorière

Madame BRUCY Marie-Claude, Présidente de la section SCRABBLE et Madame COQUET Jacqueline

Madame PINON Nicole, Présidente du WU XING TAO et Madame JOLIVET

Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis, Président de la Section INFORMATIQUE

Monsieur GAGNEPAIN Patrice, Membre de l'ECOLE DE MUSIQUE et de l'HARMONIE

Monsieur ROBLIN Mickaël, Trésorier de la section JUDO et Mme. BOULAIRE Aurélie
Membre de la section

Monsieur DRU Jean-Jacques, Président de la section RANDONNEE PEDESTRE et Mme THOMAS Geneviève – Trésorière et Monsieur MAS Yves, Vice-Président

Monsieur ROULLET Christian, Représentant du SAMBOLERO
Monsieur BAR Yves Président de la section TENNIS et Madame BAR Danièle, Secrétaire Générale
Madame BOUCHE Catherine Présidente de la section YOGA et Madame DUMAS Dominique membre de la section
Monsieur BAR Yves Président de la section HAND BALL et Madame BAR Tiphaine Trésorière
Monsieur BENCHALAL Khaled Président du BILLARD-CLUB BRIAROIS
Monsieur BAUDE Sylvain, Président du STRAPONTIN

Excusés :

Mr De Sainte Croix Stéphane – Membre de droit
Mme DESEAU Bernadette, M.CHESTIER Michel, M. FROMENTOT membres élus,
M. FONTENY Hugues, Président de « A LA DECOUVERTE DU VIN »
Mr. WANG, Président du HIP HOP
M. HENRY Ludovic, Président des agités du roller
Monsieur BOURDEAU Aurélien, Président de la section BADMINTON
Madame BIAUNNIER Véronique – Présidente de la section DANSE (arrivée tardive)
M. VADENNE Willy, Président de la section BASKET
Monsieur BOSSET Pierre, Président de BRIARE-DECLIC
M. POPULUS Daniel, Président du CINE CLUB
M. VAUX Patrick, Président du CLUB NATIQUE
Monsieur BOURGOIN Cédric, Président de l'ECOLE DE MUSIQUE et de l'HARMONIE
Monsieur BELHOSTE Vincent, Président de la section JUDO

Pouvoirs ont été donnés par :

Mr. FONTENY à Mme. GRETKA Florence
Monsieur BELHOSTE à Mr. ROBLIN

Conformément aux statuts, le quorum est calculé en prenant en compte :

Les membres de droit : 5
Les membres associés : 2
Les membres élus : 18
Les représentants des sections : $33 \times 2 = 66$

Soit 91 personnes. La moitié est donc 46 soit 46 personnes présentes.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

La Présidente remercie le Maire d'être présent à cette Assemblée Générale ainsi que tous les participants.

Il appartient à l'Assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du 10 mars 2020 à 18 h 30.

Au cours de cette Assemblée, le rapport moral et d'activité, ainsi que le rapport financier avaient été approuvés. Il avait été procédé au renouvellement du tiers sortant et diverses informations avaient été communiquées à l'Assemblée.

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est soumis au vote de l'Assemblée et adopté à la majorité.

La Présidente passe alors à l'ordre du jour. En commençant par rappeler que l'année 2020 fut une année exceptionnelle en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19 et aux contraintes nées des deux confinements du printemps et de l'automne. De ce fait, le Centre Socio-Culturel a été fermé au public à compter du 17 mars et n'a rouvert ces portes que le 6 septembre, pour les refermer aux vacances de Toussaint et jusqu'au printemps de cette année. C'est dire que les activités des sections ont été très réduites durant tous ces mois et auront des conséquences importantes, notamment sur la fréquentation des sections. Elle précise que plus de détails seront donnés lors de la présentation du rapport d'activités.

La Présidente fait le point sur les réunions qui ont été tenues par le Bureau et par le Conseil d'Administration, à savoir :

Le Bureau s'est réuni :

- Le 8 février 2020 afin d'examiner l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 10 mars ;
- Le 17 juin 2020, après la période de confinement ; il a été procédé à la constitution du Bureau suite à l'entrée de Yves BAR ; la réouverture du C.S.C. a été abordée, en fonction de la décision de la municipalité concernant l'ouverture au public des bâtiments communaux. A cette époque, l'organisation du Forum des Associations était envisagée, mais en définitive, cette manifestation n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.
Le Bureau a été informé du changement de Présidence concernant la Bibliothèque. A la demande de la Présidente de cette section, le problème de la gratuité de l'adhésion a été posé. En effet, l'accès aux bibliothèques et médiathèques du Loiret est gratuit, mais il reste la question de la cotisation due au C.S.C. par les adhérents. Après discussion, il a été proposé, compte tenu des difficultés rencontrées pour le recouvrement de cette cotisation de supprimer cette adhésion.
- Le 29 août 2020 afin de faire le point préalablement à la reprise des activités à la rentrée de septembre. Le Bureau a également été informé des nouvelles dispositions mises en place par la Municipalité concernant le dossier de demande de subvention à présenter avant le 25 septembre 2021 et les difficultés de se projeter dans les mois à venir en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19.
- Le 10 novembre 2020, alors que le Centre Socio-Culturel est à nouveau fermé au public et que toutes les activités sont arrêtées. Le Conseil d'Administration de décembre, élargi à l'ensemble des responsables des sections est supprimé.

Le Conseil d'Administration s'est réuni une seule fois au cours de l'année 2020 :
 - Le 13 octobre 2020, réunion au cours de laquelle les nouveaux représentants du Conseil Municipal ont officiellement été installés. Il s'agit de MM. COURTILLAT Claude, GAUDICHON Eric, Mme SIGNET Edwige et M. DE SAINTE CROIX Stéphane. Au cours de cette réunion, un point a été fait sur la situation du fonctionnement du C.S.C. qui a rouvert le septembre.
 - Au cours de cette réunion, il a été décidé la suppression de la cotisation annuelle d'adhésion au C.S.C. Cette suppression devra être ratifiée en Assemblée Générale et nécessitera la modification des statuts en Assemblée Générale extraordinaire.

Contrairement aux années précédentes, aucune manifestation ou animation n'a pu se tenir ; toutes les compétitions sportives ont été annulées. En dehors des périodes de confinement, quelques activités ont pu se dérouler à l'extérieur. D'autres activités ont eu lieu en visio conférence. A l'heure actuelle, toutes les sections n'ont pas pu tenir leurs Assemblées Générales.

Le Forum des Associations n'a pas pu avoir lieu et toutes les manifestations habituellement organisées ont été annulées.

La Présidente communique alors quelques chiffres concernant les effectifs.

L'Association du C.S.C. regroupait, en mars 2020, 36 sections dont 3 « associées » représentant 1541 adhésions soit 1452 personnes physiques.

Sur les 1452 adhérents, 754 sont Briarois, soit 51,90 % et 698 viennent de l'extérieur, soit 48,10 %. Le nombre de Briarois est légèrement inférieur à celui de l'an passé.

Les adultes étaient au nombre de 947 soit 65,20 % et les jeunes au nombre de 505 soit 34,80 %. Le nombre de jeunes ne change pas ; une diminution est constatée sur les adultes.

Les chiffres étaient très stables par rapport à l'année 2019. Malheureusement, la Covid 19 est arrivée ainsi que le confinement dès le 17 mars 2020, ce qui a entraîné la fermeture des bâtiments publics et du C.S.C. en particulier jusqu'à sa réouverture le 7 septembre. Les activités ont repris, notamment au niveau sportif, les jeunes étant impatients de redémarrer. Malheureusement, dès les vacances de toussaint, tout s'arrêtait à nouveau. Dans ces conditions, le Conseil d'Administration élargi de décembre n'a pas pu se tenir et les contacts difficiles à maintenir.

L'Assemblée Générale de l'Association du C.S.C. a donc dû être reportée jusqu'à aujourd'hui où les conditions sanitaires étaient réunies pour qu'elle ait lieu.

La Présidente procède alors à un résumé de cette année exceptionnelle en reprenant, par section, le déroulement des activités, et espère que dès septembre prochain, la vie sportive et culturelle pourra reprendre dans des conditions à peu près normales.

C – CULTURE ET ART -

L'Association du C.S.C. offre au public :

- la lecture avec *la Bibliothèque* : C'est la seule section qui a pu fonctionner en dehors des périodes de confinement, avec certaines restrictions et un aménagement d'horaires. Suite à la suppression de la cotisation depuis septembre 2020, une cinquantaine d'inscriptions ont été enregistrées, ce qui est très encourageant. Cette période a été mise à profit pour procéder au réaménagement du secteur « Jeunesse », en créant notamment un secteur « petite enfance ». Depuis début mars, le Relais d'Assistantes Maternelles fréquente la structure une matinée par mois et une lecture d'histoires ou de contes est assurée par une bénévole de la Bibliothèque. D'autres aménagements sont prévus courant 2021. Le nombre d'adhérents est d'environ 140.

- les jeux de lettres avec *le Scrabble* : Cette section a repris ses activités entre les deux confinements avec très peu d'adhérents. Un sondage en fin d'année a permis d'estimer à 13 personnes le nombre d'adhérents qui continueraient à fréquenter l'activité au lieu d'une vingtaine l'année précédente.

- les jeux de réflexion et de stratégie, avec « *L'Orc de Barbarie* » - Cette période n'a pas été propice au développement de la section qui souhaite poursuivre en achetant de nouvelles figurines pour attirer de nouveaux adhérents.

- le cinéma avec *le Ciné-Club* – L'Assemblée générale de cette section s'est tenue le 27 octobre 2020. Très peu de séances ont pu être organisées, sauf en début d'année ; le nombre d'adhérents étant resté stable.

- la photographie avec *Briare-Décllic* – L'Assemblée générale de la section a eu lieu le 18 janvier 2020. Elle comptait 13 adhérents en début d'année. Elle a organisé le concours régional de photos le 29 février. Pendant le confinement, des formations sur deux jours par semaine ont été organisées. Une reprise des activités a eu lieu en juin et une sortie a été organisée à l'automne dans le parc de Boutissaint. L'exposition prévue en 2020 au Centre municipal de Trousse-Barrière devrait être reportée du 26 juin au 1^{er} août 2021, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

- les timbres avec la *section Philatélie* – L'activité de la section se résume à l'organisation de la bourse multicollections qui a eu lieu en janvier 2020 et l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 31 janvier. Une exposition était prévue au Centre Municipal de Trousse-Barrière, en mars 2020, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la section, mais celle-ci a été interrompue en raison du premier confinement.

- la peinture avec la section « *Dessin-Peinture* » : En 2020, la section comptait 16 adhérents, fidèles et assidus. Les cours ont eu lieu du 2 janvier au 15 mars ; puis en septembre et octobre. Bien entendu, les cours ont été assurés dans les règles sanitaires les plus strictes. L'exposition annuelle prévue durant le week-end de Pentecôte n'a pas pu avoir lieu. En 2022, la section souhaiterait organiser cette manifestation au Centre Municipale de Trousse-Barrière.

. *le Samboléro* – Comme pour toutes les sections, l'année a été compliquée. L'A.G. a eu lieu le 1^{er} février. Une soirée Théâtre a été organisée le 11 janvier à l'Auditorium avec plus d'une centaine de spectateurs. Les activités ont ensuite été arrêtées avec le premier confinement. En juillet et août, deux animations ont eu lieu au terrain de camping du Bois du Bardelet à Gien. La reprise des cours a eu lieu au 15 septembre avec l'application de toutes les consignes sanitaires (danse en ligne notamment). Une quarantaine d'adhésions ont été enregistrées et les cours ont été restructurés. Les activités se sont à nouveau arrêtées lors du 2^{ème} confinement aux vacances de Toussaint et n'ont pas repris pour l'instant.

. *le Hip-Hop* - Le 25 janvier 2020 la section a participé à une battle en Seine-et-Marne où un adhérent a fini à la seconde place. Le 8 février, une intervention a eu lieu dans un gala de danse près d'Angers et la section a participé au festival de danse à Bourges. Quelques démonstrations ont été organisées durant l'été, en plein air, à Briare et à Cosne-sur-Loire. Des entraînements ont eu lieu dans la grande salle du C.S.C. pour les plus jeunes.

. *le C.S.C. Danse* : Les cours de danse se sont déroulés jusqu'au 1^{er} confinement.. Le gala du mois de juin n'a pas pu avoir lieu. La reprise s'est effectuée en septembre avec 102 élèves et la mise en place des mesures sanitaires. Suite au 2^{ème} confinement, des cours ont été dispensés en visio via messenger, mais peu de danseuses y ont participé. En janvier des cours ont été dispensés en présentiel puis de nouveau en visio. Un gala de danse aura lieu le 30 juin dans l'auditorium.

- la musique avec *l'Ecole de Musique* et *l'Harmonie de Briare* : les activités ont été très réduites. L'Ecole de Musique a fonctionné en dehors des confinements soit en visio, soit en présentiel à la salle Jean Jaurès, lorsque le C.S.C. était fermé. Des cloisons en plexiglass

ont été achetées par l'Association du C.S.C. afin de limiter les contacts et la contamination des élèves. La dépense s'est élevée à près de 2 000 €. Un divertissement musical aura lieu samedi prochain devant le C.S.C. ou à l'Eglise en cas de mauvais temps.

- la poterie avec *la section « Poterie »* : Cette section a repris ses activités après une année 2020 au ralenti.

- la généalogie avec *la section « Généalogie »* – Les activités se sont arrêtées avec le premier confinement. L'exposition prévue du 8 au 31 mai 2020 a été annulée et reportée du 8 janvier au 21 février 2021. Une conférence prévue le 9 mai 2020 a également été annulée. Lors de la rentrée de septembre, le nombre d'adhérents était de 16 dont 3 nouvelles personnes. La section a réalisé un travail important afin de répertorier les morts de la Guerre de 1870-1871 à l'occasion du 150^{ème} anniversaire des combats. Début 2021, l'exposition sur les Maires et les Curés a, à nouveau été annulée, compte tenu de la crise sanitaire et a lieu actuellement au Centre de Trousse-Barrière. Par ailleurs, il est envisagé de mettre en place des cours de mise à niveau de certains logiciels de généalogie.

- le Théâtre avec *« les Ateliers en Scène »* - Les activités se sont également arrêtées lors du premier confinement et ont repris à la rentrée de septembre avec 2 ateliers qui ont été mis en place, l'un le lundi avec 10 participants, l'autre le mercredi après-midi avec 6 participants. Malheureusement, ils ont été arrêtés aux vacances de la Toussaint.

la Broderie avec *la section « Broderie-Art »* : Les activités se sont également arrêtées avec le premier confinement et ont repris à la rentrée de septembre pour quelques semaines.

- la section *« Informatique »* - Il en a été de même pour cette section.

- l'œnologie avec la section *« A la découverte du vin »* - La section comptait 23 adhérents en 2020 répartis en deux groupes qui se réunissaient un jeudi par mois.

Cinq séances ont eu lieu en 2020. Début septembre 2020, 18 adhérents étaient inscrits et il a été décidé de ne faire qu'un seul groupe, sachant que toutes les personnes ne sont pas présentes à chaque séance. La section reprendra ses activités en septembre 2021.

S = SPORT -

- les arts martiaux avec :

-l'*aïkido* et le *Judo* ont arrêté les activités lors du premier confinement. Les effectifs étaient d'une centaine d'adhérents pour chacune au démarrage de la saison 2019-2020. Les activités ont repris à la rentrée de septembre 2020 et ont dû à nouveau être arrêtées aux vacances de Toussaint.

En ce qui concerne le judo, le tournoi de novembre n'a pas eu lieu. Les jeunes ont pu s'entraîner en fonction des consignes sanitaires gouvernementales. Depuis le 19 mai, les activités ont repris pour les jeunes et à partir du 9 juin pour les adultes.

- *le yoga* – Aucune inscription n'a été prise à la rentrée de septembre 2020 et la section n'a pas fonctionné durant l'année. La reprise aura lieu à la rentrée.

- *et le Wu Xing Tao*- Après le déconfinement, les cours ont été organisés en extérieur aux Près Gris, du printemps à l'automne 2020. Le stage annuel de Qi Cong a été annulé. Les cours ont repris début septembre dans les locaux du CSC et au gymnase jusqu'aux vacances de Toussaint. L'organisation de cours de Qi Cong par visio conférence ont été organisés à partir de novembre avec 6 participants réguliers.

- les sports de ballons, ronds et ovales, avec :

- *le basket* – Comme toutes les autres sections, la saison s’est terminée de façon prématurée, avec peu de déplacements, pas de tournoi, pas de manifestation susceptible de procurer des recettes. La section se limite pour le moment à une équipe féminine loisirs. Lors de l’A.G. du 10.09.2020, la présidence a été reprise par Monsieur VADENNE Willy, en remplacement de Mme ORAIN Emilie.

- *le hand-ball* – L’Assemblée générale ordinaire s’est tenue le 9 septembre 2020 après une première réunion où le quorum n’avait pu être atteint. L’effectif était d’environ 60 adhérents. Compte tenu des difficultés rencontrées par la section, en raison du manque d’encadrement, et les membres du Bureau ne pouvant plus continuer à s’investir dans le Club, le Secrétaire et la Trésorière acceptent de tenter de relancer le Club avec l’aide du Comité du Loiret, sous réserve qu’un nouveau Bureau soit constitué avant la fin de l’année.

Un nouveau Bureau a été constitué avec un Président (Yves BAR) et une trésorière (Tiphaine BAR). Le Comité du Loiret a mis en place des animations avec les Ecoles afin de recruter des jeunes susceptibles d’être intéressés par la pratique de ce sport. A voir à la rentrée de septembre pour le redémarrage de cette section.

- les sports de balles, avec :

- *le tennis* – En fonction des directives sanitaires, et après le premier confinement, les activités ont repris pour les jeunes en juin, puis à la rentrée de septembre mais elles ont dû à nouveau s’arrêter aux vacances de la Toussaint. Les tournois ont été annulés ; la section comptait une centaine d’adhérents en début de saison 2020.

les sports de volants avec :

- *le Badminton* – la section qui comptait 45 adhérents en début de saison a cessé son activité en mars 2020 et n’a pas pu le reprendre, le C.S.C. n’ayant rouvert qu’au 7 septembre 2020.

- la randonnée pédestre avec *la section « Randonnée pédestre »* - Elle a arrêté son activité lors du premier confinement. Ensuite, compte tenu des directives gouvernementales, les activités ont repris avec l’organisation de randonnées respectant tous les gestes barrières ; de nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

L’Assemblée générale a été organisée par correspondance et un changement de présidence est intervenue : Mme VERDY Annie a été remplacée par M. DRU

- le nautisme, avec *le Club Nautique* : Les projet de redynamisation du Club n’ont pas pu voir le jour en 2020 et les dates prévues pour des rencontres ont été annulées.

- la gymnastique agrès avec *la Concordia* – Les entraînements ont eu lieu entre les différents confinements. Aucune compétition sportive n’a pu se dérouler au printemps 2020 et l’Assemblée Générale de l’année 2019 a été annulée. Par contre, la section a organisé l’A.G. de 2019 et celle de 2020 le 8 avril dernier en visio conférence. Le Bureau a été reconduit.

- la gymnastique de maintien avec *la section « Sport et Forme »* : Depuis le 9 juin, les activités ont repris et en fonction du temps, des entraînements se sont déroulés en plein air.

- *les Agités du Roller* – Le Bureau a décidé de ne pas reprendre l’activité compte tenu des contraintes sanitaires. Aucune inscription n’a été enregistrée.

- *et le Hockey-Roller* – La section a démarré la saison sportive en septembre et a dû arrêter lors du premier confinement. Les projets de rencontres amicales ont été annulés. Une trentaine d’adhérents sont inscrits.

C = CONVIVIALITE -

- *le Club des Seniors* qui se réunit trois fois par semaine. Malheureusement, l'année 2020 n'a pas permis l'organisation de sorties. L'Assemblée Générale 2020 a eu lieu le 3 juin dernier en présentiel à la salle Jean Jaurès et le Club a repris les animations des lundis et jeudis au C.S.C.

Trois associations sont associées au C.S.C. :

- *le Billard-Club Briarois* qui a également subi les contraintes des confinements. Lors de l'A.G. du 4 septembre 2020. Monsieur CRUVEILLER François ayant démissionné, c'est Monsieur BENCHALAL Khaled qui a repris la Présidence. L'A.G. concernant l'année 2020 a eu lieu le 18 juin dernier. Depuis le 9 juin, les joueurs vont reprendre l'entraînement. Aucune compétition n'a eu lieu en 2020.

- *le Strapontin*, - La crise sanitaire n'a pas permis de terminer la saison 2019 – 2020 et les dernières représentations n'ont pas eu lieu.

- *Les Lames ligériennes* qui ont également interrompu les entraînements et n'ont pu participer à aucune manifestation.

Ces trois associations ne perçoivent aucune subvention du C.S.C. à l'exception du Billard-Club pour laquelle une participation financière est versée en vue du remplacement des tapis des billards.

La présidente adresse tous ses remerciements aux responsables des sections, aux professeurs, et à tous les bénévoles qui travaillent à leurs côtés ; au cours de ces 15 derniers mois, la situation a été très difficile ; il a fallu s'adapter à chaque déconfinement pour essayer de redémarrer les activités en veillant à tous les gestes barrières, bien souvent pour quelques semaines.

Compte tenu de la crise sanitaire et de la période d'inactivité, la demande de subvention formulée en 2020 pour 2021 a été réduite de moitié. Le Bureau a procédé à la répartition de cette aide financière courant février, en tenant compte des besoins des sections. Celles-ci viennent d'être informées des attributions dans la mesure où les activités vont redémarrer progressivement. La Présidente indique qu'elle sait pouvoir compter sur la responsabilité des Présidents et Présidentes pour que les besoins soient déterminés avec soin.

Au 1^{er} octobre 2020 Christophe VERGNE, gardien du C.S.C. a quitté ses fonctions. Christian BENCHIMOL a également quitté ses fonctions de gardien au 15 juin dernier et un nouveau gardien a pris ses fonctions depuis quelques semaines. Il s'agit de Jonathan. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Elle en profite également pour remercier Rosalynne et Elisabeth qui continuent d'entretenir les locaux.

La Présidente remercie Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'aide matérielle et financière apportée au C.S.C.

La Présidente termine en demandant si les personnes présentes ont des remarques, commentaires ou compléments d'informations à formuler.

Une personne de l'assemblée fait part de son étonnement sur le remplacement des 2 gardiens par un seul. La Présidente l'informe que Mr. GITTON prend le relais de Jonathan le vendredi soir.

Monsieur Migeon, Président de la Généalogie tient à indiquer que la fermeture du CSC lors du premier confinement a empêché les sections de récupérer leurs courriers, ce qui pour son cas lui a valu d'être radié de son assurance.

Aucune observation n'étant présentée, le rapport moral et d'activité est soumis au vote de l'Assemblée et adopté à l'unanimité.

Elle remercie l'assistance de sa confiance.

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

La Présidente donne la parole à Patrice BOULLAND, Trésorier, qui va présenter le bilan financier de l'Association pour l'année 2020 qui était joint à la convocation. La comptabilité du Centre Socio-Culturel a été vérifiée par le Cabinet comptable CREUZOT et aucune observation n'a été formulée. Ce dernier commente le document qui a été remis aux personnes présentes et qui est annexé au présent compte rendu.

Monsieur BOULLAND indique que cette année 50% de la subvention habituelle a été demandée à la Mairie compte tenu des circonstances. Il rappelle que le versement des subventions n'est ni automatique ni systématique et qu'il doit faire l'objet d'une demande écrite.

Certains ont dû constater que sans rien avoir demandé, ils ont reçu une subvention de 15,-€ ce qui est le montant obligatoire.

Aucune observation n'étant présentée, le rapport financier est soumis au vote de l'Assemblée et adopté à l'unanimité.

La Présidente remercie l'assistance de sa confiance ainsi que Patrice BOULLAND pour son travail effectué.

RATIFICATION REGLEMENT INTERIEUR DU CINE-CLUB

Le Ciné-Club a établi un règlement intérieur concernant le fonctionnement de la section. Ce règlement concerne notamment la projection des films programmés au cours de l'année et de leur choix ainsi que de l'utilisation du matériel de projection.

Conformément aux statuts, ce règlement doit être ratifié par l'A.G. du C.S.C.

Aucune observation n'étant présentée, le règlement est donc ratifié.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Mmes CHERTIER, DESEAU, ROUGNON-GLASSON, BRUCY, MM. FROMENTOT, VERGNE, FOURNIER sont sortants.

Les membres sortants sont candidats à un nouveau mandat, à l'exception de M. FROMENTOT Gérard.

Par ailleurs, Monsieur BENCHIMOL Christian a fait part de sa démission.

Avant de demander de voter pour le renouvellement des candidats à un nouveau mandat, La Présidente demande si une personne souhaite entrer au C.A.

Patrice Gagnepain pose sa candidature pour faire partie du Conseil d'Administration

La Présidente indique que les statuts prévoient que les votes de l'Assemblée générale portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret.

Aucune observation n'étant présentée, le vote à main levée est accepté.

Aucune observation n'étant présentée, la candidature de Patrice Gagnepain est acceptée.

Elle remercie l'Assemblée de la confiance accordée.

Par ailleurs, Christophe VERGNE et Sylvie ROUGNON-GLASSON ont posé leur candidature pour rentrer au Bureau. Ils lui ont fait part de leur souhait de s'investir au sein du C.S.C. La majorité du Conseil d'Administration étant présente, la Présidente aimerait qu'elle se prononce sur ces candidatures, soit à main levée, soit à bulletin secret.

La Présidente indique que les statuts prévoient que les votes de l'Assemblée générale portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret.

Aucune observation n'étant présentée, le vote à main levée est accepté.

Aucune observation n'étant présentée, les candidatures de Sylvie ROUGNON - GLASSON et Christophe VERGNE sont acceptées.

Elle remercie l'Assemblée de la confiance accordée.

La Présidente informe l'Assemblée que comme elle l'avait déjà évoqué lors des précédentes Assemblées Générales, elle quitte ses fonctions de Présidente, mais restera au Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat.

Elle profite de cette occasion pour adresser à toutes et à tous ses sincères remerciements pour l'aide apportée tout au long de ces années. Cela a été un vrai plaisir de travailler avec eux et de pouvoir partager des moments de convivialité lors de réunions ou des Assemblées Générales des sections notamment. Elle remercie les membres du Bureau qui l'ont soutenue tant au niveau des décisions à prendre que dans le fonctionnement de l'association.

Elle sait que l'équipe en place poursuivra avec les mêmes objectifs qui ont présidé à la destinée de l'Association la plus importante de Briare au niveau des effectifs, en vue de son développement et de son rayonnement.

Elle adresse à nouveau ses remerciements et précise qu'elle aura l'occasion de les rencontrer puisque qu'elle reste au C.A. et garde ses activités à la Bibliothèque.

Le Bureau se réunira donc prochainement pour procéder à sa constitution. Il se compose donc de :

Patrice BOULLAND, Ghislaine POULAIN, Florence GRETKA, Michel CHESTIER, Yves BAR, Jean-Claude COLAS, Jean-Marc RAVETIER, Christophe VERGNE, Sylvie ROUGNON-GLASSON.

Florence GRETKA prend alors la parole pour remercier chaleureusement Annick pour son engagement au sein du CSC depuis de très nombreuses années (2009) et notamment en tant que Présidente depuis 2012. Elle lui souhaite de profiter pleinement de sa retraite et de sa famille.

QUESTIONS et INFOMATIONS DIVERSES

Compte tenu de la situation sanitaire de ces derniers mois, plusieurs sections ont demandé à prolonger les activités sportives ou de loisirs durant le mois de Juillet. Le C.S.C. étant ouvert en horaire réduit, il sera possible d'accéder aux locaux. Les sections qui seraient intéressées voudront bien nous le faire savoir avant la fin du mois afin que toutes les dispositions soient prises.

Monsieur Pinon, Président de l'AIKIDO souligne qu'il a demandé à la Mairie la possibilité d'utiliser le DOJO en Juillet, mais cette demande était restée pour l'instant sans réponse.

La Concordia continuera d'utiliser la salle le samedi matin. Il lui est demandé de faire en sorte que les locaux soient libérés pour 11h45 (sachant que le CSC ferme à midi).

Le Club des séniors précise qu'il poursuivra son activité sur Juillet également.

Par ailleurs, La Présidente rappelle que lorsque du matériel est utilisé, que ce soit des tables, des chaises, des tapis, celui-ci doit être remis en place par les utilisateurs.

En effet, il semble que tout dernièrement, il n'en a pas été ainsi, notamment au niveau de la salle n° 1, près de la Bibliothèque et dans la salle de Danse. Il s'agit peut-être d'un oubli.

Elle remercie d'avance tout le monde pour leur collaboration.

Monsieur Migeon, Président de la généalogie indique qu'il y a des problèmes de connexion dans la salle N°1 et qu'ils sont obligés d'ouvrir la porte de la Bibliothèque pour que cela puisse fonctionner.

Monsieur BENCHALAL Khaled Président du BILLARD-CLUB BRIAROIS demande s'il ne serait pas possible d'avoir un internet commun. Réponse lui est faite que c'est quelque chose de très compliqué compte tenu du fait qu'il y a plusieurs points de connexion.

Monsieur VERGNE demande à Madame SIGNORET d'expliquer le rôle de Maité BARANGER et s'il serait possible de la rencontrer afin de bien comprendre quelles sont ses missions au sein de la municipalité en corrélation avec le CSC. Il précise que les sections ne savent pas à qui ils doivent adresser leurs demandes.

Madame SIGNORET indique que la crise sanitaire a rendu les présentations impossibles mais qu'il y sera remédié. Elle précise que Madame Baranger est salariée de la Mairie et que son domaine d'action est plus élargi que celui de Florence. Monsieur Gaudichon, conseiller est en charge des sports et qu'elle est en charge des associations. Elle indique que les demandes peuvent lui être adressées ou à Madame BARANGER et qu'elles sont ensuite réparties en fonction des attributions de l'une ou l'autre.

A ce jour, Madame BARANGER est en outre en charge d'effectuer photocopies pour les sections qui en ont besoin. Les demandes doivent être adressées sur le même formulaire qu'utilisé les années antérieures.

Madame Biaunier, Présidente de la section danse, demande si un forum est prévu cette année. Madame SIGNORET indique que si les conditions sont réunies, il se tiendra le dimanche 5 Septembre.

L'assemblée n'ayant plus de question, la Présidente passe la parole à Sylvie ROUGNON GLASSON qui présente de façon brève le nouveau logiciel de gestion des adhérents du CSC. Chaque section pourra donc communiquer directement avec ses membres et n'aura la vision uniquement que de sa section. Seuls les membres habilités du bureau du CSC pourront avoir une vision globale de l'ensemble des adhérents, ce qui permettra ainsi de pouvoir connaître les effectifs.

La question de la divulgation des données personnelles des adhérents a été évoquée. La Présidente indique que le CSC respecte le RGPD et que théoriquement chaque section doit faire de même avec ses membres.

Sylvie ROUGNON GLASSON indique qu'un tutoriel sera fait pour expliquer le fonctionnement du logiciel et que des sessions de formation seront également mises en place.

Pour terminer la Présidente passe la parole à Monsieur BOUGUET, Maire de Briare. Ce dernier remercie la Présidente pour le temps accordé au CSC et le travail effectué qu'il qualifie « d'exceptionnel » et avec qui tout s'est toujours bien passé.

Il évoque le point des gardiens en rappelant qu'ils seront bien deux et qu'avec la reprise des activités, ils reprendront leurs fonctions comme avant la pandémie.

Il achève ses remerciements en indiquant que le CSC est un paquebot exceptionnel et trouver quelqu'un de valeur est compliqué.

La Présidente clôt la séance en précisant que cette année, l'organisation d'un vin d'honneur a été rendue impossible à cause de la crise sanitaire. Elle remercie tout le monde et leur souhaite une bonne soirée.

La séance est levée à 20H40

La Présidente

A. VILAIN

La secrétaire,

F. GRETKA

